Vaucluse, de la Révolution à nos jours

La diversité institutionnelle du territoire vauclusien entraîne un calendrier révolutionnaire différencié.

La composition du territoire

Les terroirs déjà français

À l'instar du reste de la France, les terroirs déjà français se constituent dès 1790 en cantons et districts au sein des départements des Bouches-du-Rhône - Apt, Pertuis, puis Orange - ou des Basses-Alpes - Sault.

LOI

Portant réunion des États d'Avignon & du Comtat Venaissin à l'Empire Français.

DÉCRET

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Loi portant réunion des États d'Avignon et du Comtat Venaissin à l'Empire français, 1791 (AD Vaucluse 9 J 7 / 075)

Les États du pape

Les États du pape se divisent et se combattent. Avignon, vite gagnée aux idées révolutionnaires, expulse le vice-légat, demande la réunion à la France dès 1790 et organise avec les bourgs du Bas Comtat un premier département de Vaucluse. Les habitants du Haut-Comtat autour de Carpentras restent favorables au pape. Pour mettre fin au conflit armé qui les oppose, l'Assemblée nationale délègue trois médiateurs qui parviennent à réunir des représentants des communes ; ceux-ci votent la réunion à la France, décrétée par l'Assemblée le 14 septembre 1791.

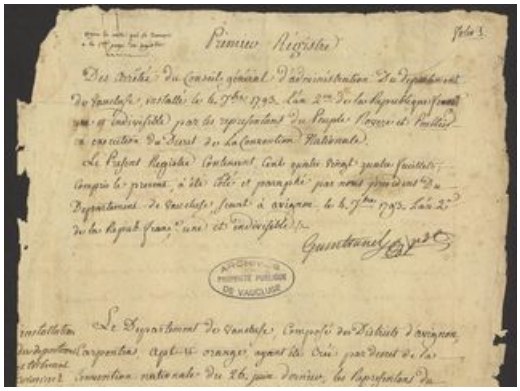

Premier registre des arrêtés du Conseil général installé le 4 septembre 1793 (AD Vaucluse 1 L 81)

La lente formation du département

Le district de Vaucluse avec Avignon est réuni aux Bouches-du-Rhône, celui de l'Ouvèze avec Carpentras est réuni à la Drôme ; complétés par les districts d'Orange et d'Apt, ils formeront le département de Vaucluse décrété par la Convention le 25 juin 1793. En l'an VIII (1800), l'organisation des départements est parachevée : le canton de Suze-la-Rousse est rendu à la Drôme et le canton de Valréas devient dès lors une enclave dans ce département.

Avignon étant excentrée à l'ouest du département et mitoyenne avec le Gard et les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse fait encore exception à la norme républicaine établissant le siège de la préfecture en un point central du territoire départemental, distant au plus d'une journée de cheval des limites extrêmes.

En 1800

En 1800, quatre arrondissements sont constitués - Avignon, Apt, Carpentras, Orange - ils seront ramenés à trois lors de la réforme de 1926. Depuis 1963, le Vaucluse fait partie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

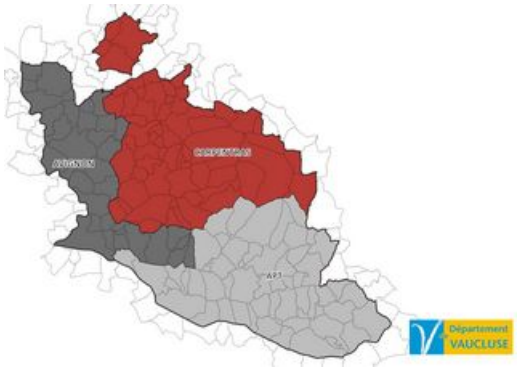

Carte des trois arrondissements composant le département de Vaucluse en 1926

Les arrondissements de Vaucluse en 1926

Courrier sur papier à en-tête de l'entreprise Bertoglio et Jaume, Velleron, 1908 (AD Vaucluse 1 J 905)

Au XIXe siècle

Violentes sous la Révolution, les luttes politiques demeurent vives au XIX^{e} siècle, en 1848 et 1851, mais ce siècle reste surtout marqué par l'essor économique, tant dans l'agriculture qui surmonta les crises de la culture de la garance et de la vigne, que dans l'industrie de la soie, des indiennes, de la faïence. Le développement de l'irrigation et du chemin de fer assura une croissance durable.

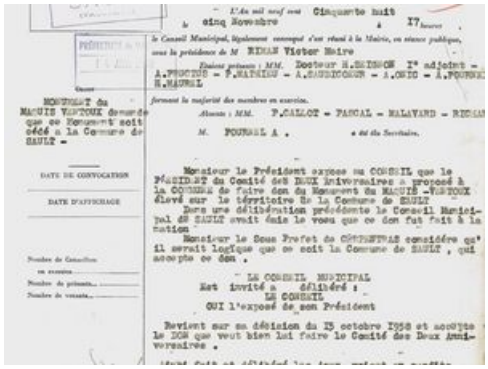

Délibération de la commune de Sault au sujet du don à la commune du monument du maquis, 1958 (AD Vaucluse 17 W 8277)

Au XXe

Durant la guerre de 1914-1918, plus de 7000 Vauclusiens furent tués. Après celle de 1939-1945, parmi une population éprouvée, un groupe de résistants, issus notamment du maquis du Ventoux ou dans différents secteurs, constitua à la Libération le nouvel encadrement du département. Après-guerre, le Vaucluse connaît un accroissement démographique continu qui donne actuellement une population de plus de 500 000 habitants.

Département de VAUCLUSE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON